

RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGIONS DU SAHEL ET CENTRE NORD DECEMBRE 2019

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. MOUVEMENTS DE POPULATIONS ET COEXISTENCE PACIFIQUE
- III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS
- IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS
- V. DEFIS GLOBAUX
- VI. RECOMMANDATIONS





I. CONTEXTE OPERATIONNEL

DE PDI MONITORES EN DECEMBRE INCLUANT LES MOUVEMENTS SECONDAIRES



■ **Le contexte opérationnel et sécuritaire** a continué à se dégrader dans nos différentes zones d'intervention. En effet de nombreux incidents ont été enregistrés pendant la période sous revue dans les régions du Sahel et du Centre-Nord avec pour principale cible les forces de défense et de sécurité (FDS), les autorités locales et les populations civiles.

■ **Dans la région du Sahel**, plusieurs incidents sécuritaires ont été enregistrés durant le mois de décembre. Des affrontements violents entre les FDS et des groupes armés non-identifiés, des enlèvements, des pillages, des extorsions de biens et des menaces contre les populations civiles ont ainsi constitué les incidents majeurs sur le plan sécuritaire. Les principaux faits marquants de ce mois sont entre autres : Le repli à Gorom-Gorom des agents de police des communes de Tin-Akoff et Markoye dans la province de l'Oudalan et l'attaque du détachement militaire de Arbinda le 24 décembre 2019 qui a occasionné 42 morts dont 35 civils pour la plupart des femmes et des enfants. A cela, s'ajoute l'attaque du poste de contrôle à l'entrée de la ville de Djibo le 03 décembre 2019 n'ayant fait aucun dégât majeur. Le contexte sécuritaire continuant à être précaire, le couvre-feu instauré depuis le 11 octobre 2019 a été prolongé dans les provinces du Séno, de l'Oudalan et du Soum.

■ **Dans le Centre-Nord**, le mois de décembre a été marqué par 25 incidents sécuritaires dans les provinces monitorées par DRC, à savoir le Bam et le Sanmatenga, soit environ 24% de moins que durant le mois de novembre. La province du Sanmatenga a enregistré 22 incidents sur les 25 soit 88% contre 12% pour la province du Bam. La proximité de Pensa, commune rurale du Sanmatenga, avec la province du Soum en fait une zone sécuritaire de plus en plus sujette à des attaques. Malgré la présence effective des forces de défense et de sécurité dans le Sahel, plusieurs localités restent difficilement accessibles aux acteurs humanitaires, et même pour certaines populations qui, elles, sont contraintes d'attendre les jours de marché pour entrer ou sortir de certaines localités (Déou, Markoye, Tin-Akoff, Oursi). De même, dans le Centre-Nord, l'espace humanitaire continue de se restreindre rendant de moins en moins accessibles certaines localités d'accueil des PDI telles que les communes de Dablo et Pensa de la province du Sanmatenga.

DE PDI MONITORES PAR REGION

2,895

CENTRE NORD

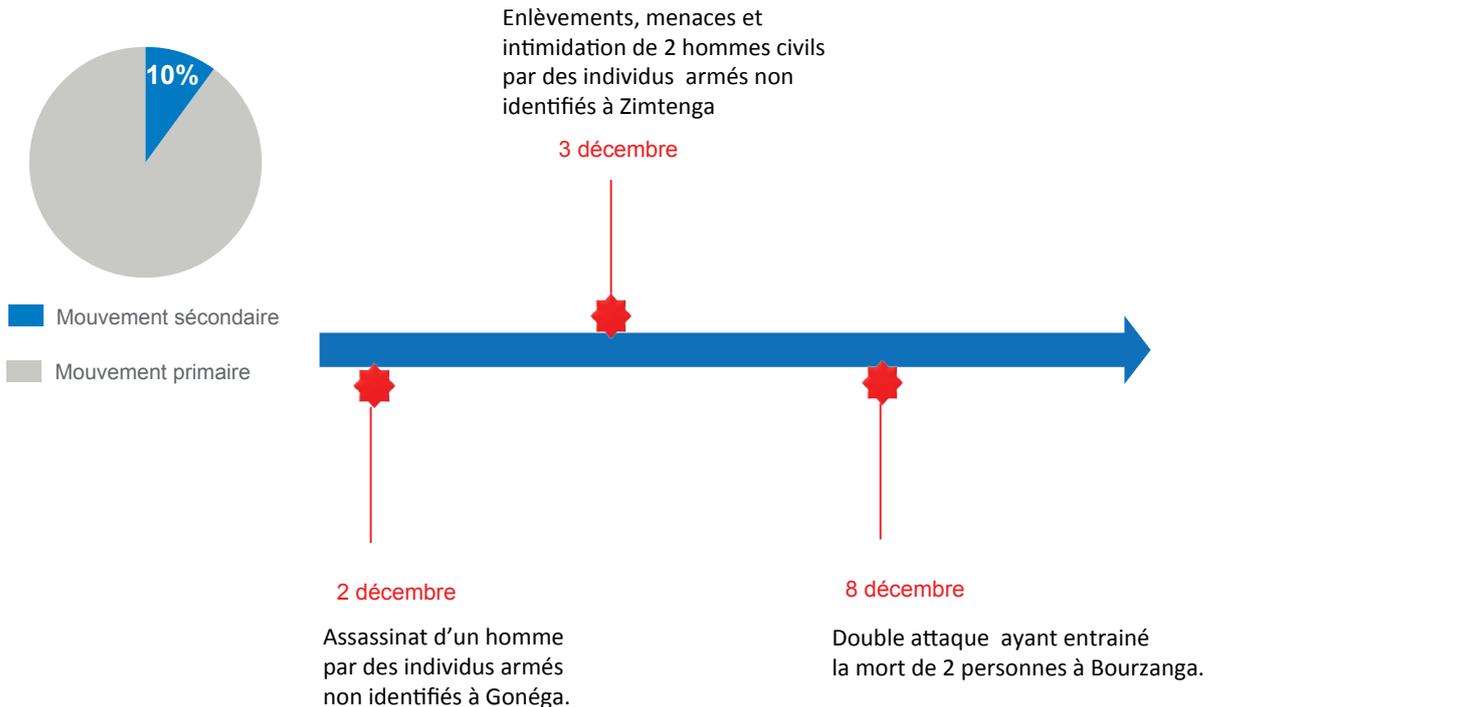


332
SAHEL

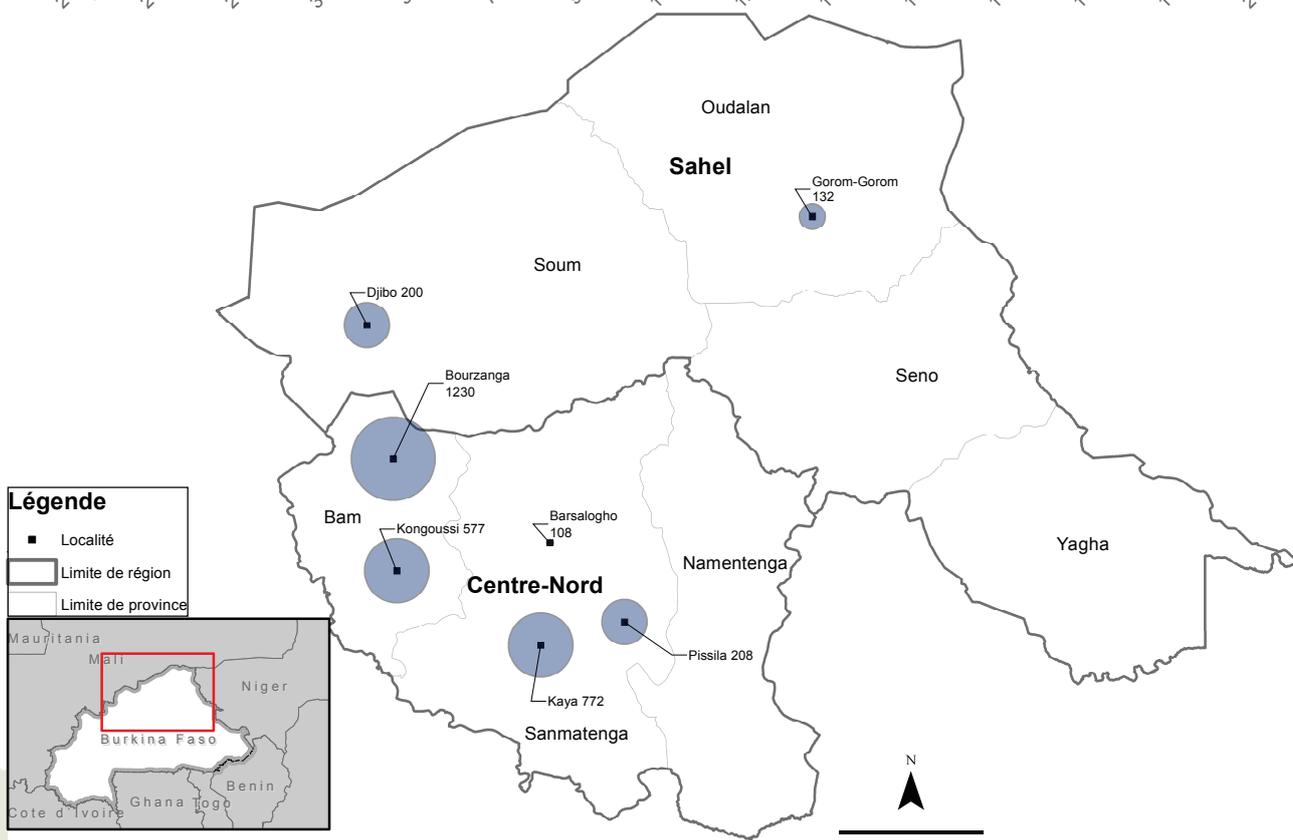
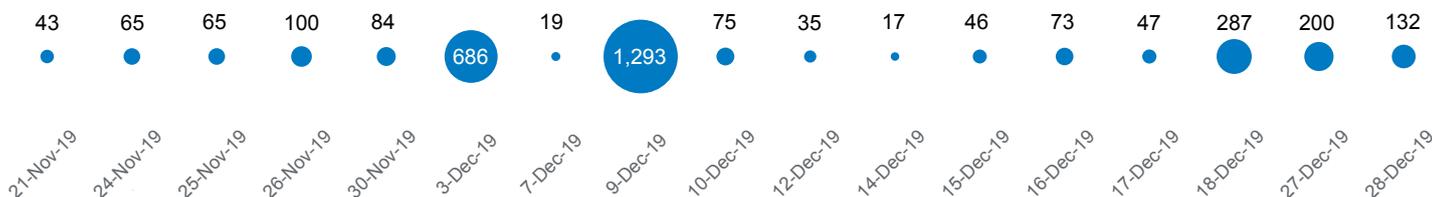
II- MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Les déplacements observés courant ce mois sont des mouvements préventifs primaires de populations et des mouvements secondaires de certains déplacés internes en quête d'assistance vers d'autres localités.

Principales raisons ayant occasionné les mouvements



des PDI par dates d'arrivées



Les noms et les limites utilisés sur cette carte n'impliquent aucune acceptation ou reconnaissance officielle des Nations Unies.
Date de création 31/12/2019 Sources: DRC Auteur: UNHCR Feedback: bacharou@unhcr.org Nom du fichier: PDI_MONITORES_DEC_2019 Plus d'information: <https://data2.unhcr.org/en/country/bf>

III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Résumé général des violations,

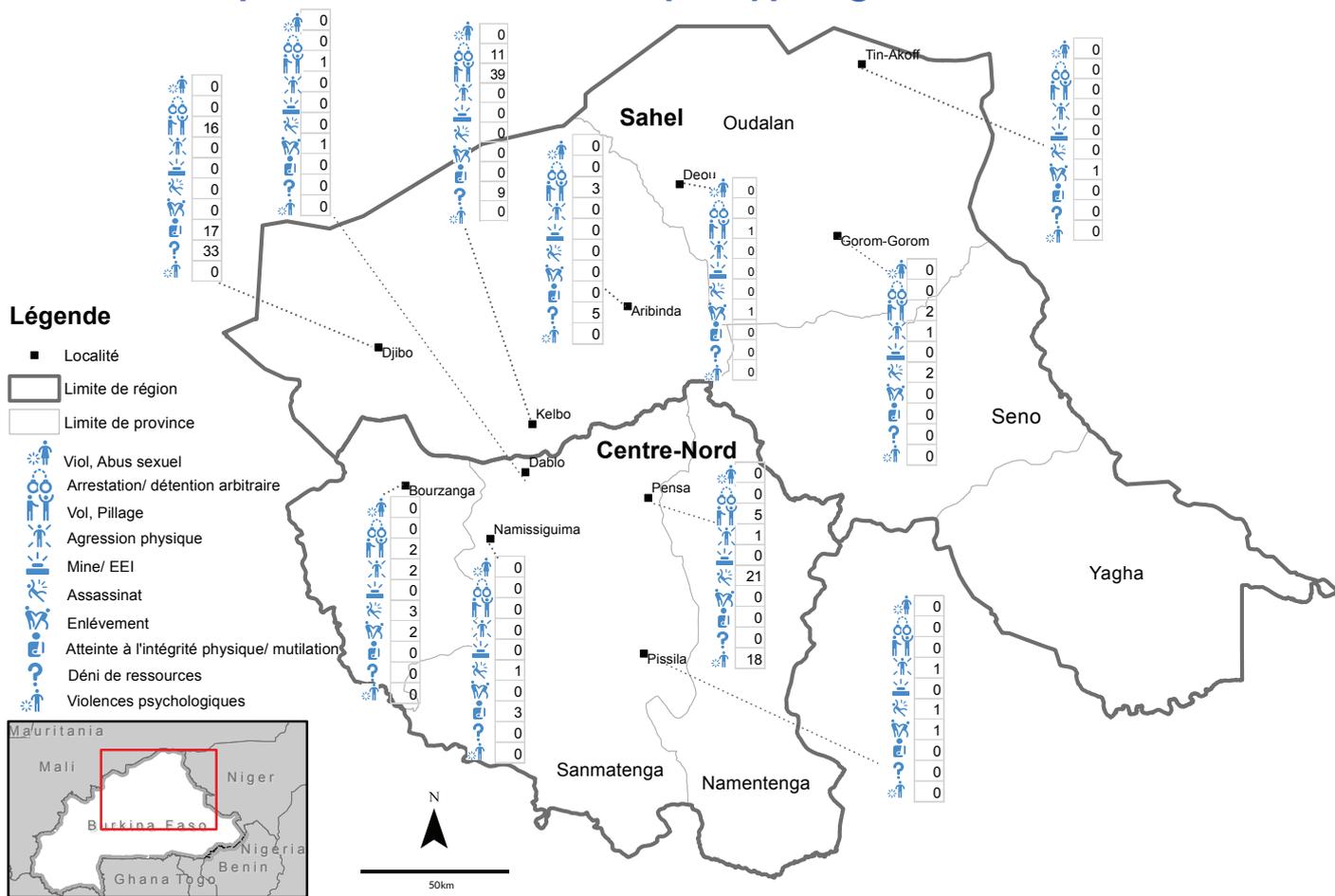
La situation en matière des droits humains est alarmante. On dénombre au sein de populations civiles des cas d'assassinat, torture, enlèvement, VBG, pillages et extorsions des biens.

Le tableau ci-dessous donne un résumé des principaux incidents de protection identifiés et documentés dans les régions du Centre – Nord et du Sahel.

Répartition des violations par typologie, sexe et âge

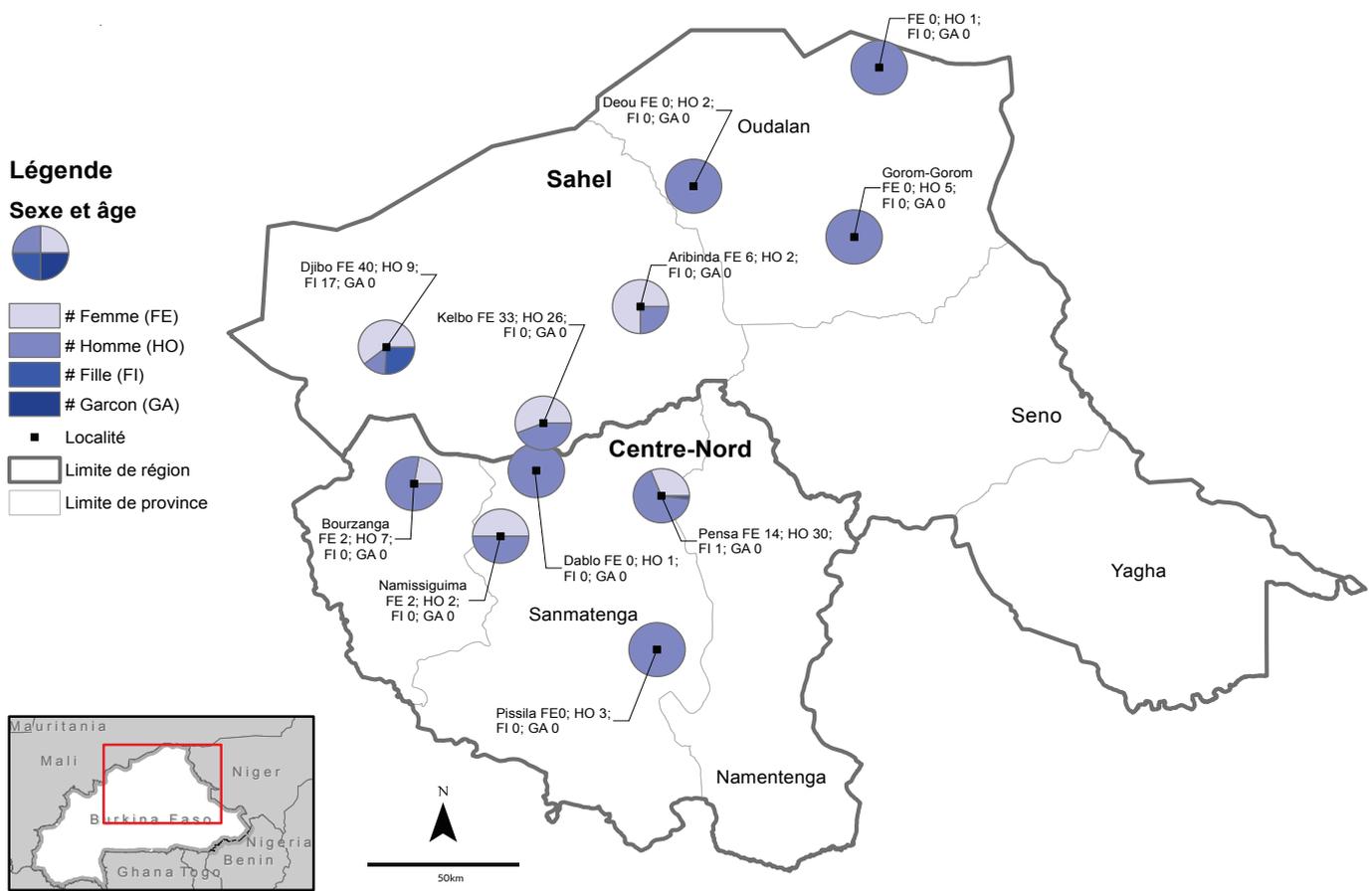
		Assassinat	Enlèvement	Agression physique/ menaces	Vol et Pillage	Arrestation arbitraire	Atteinte à l'intégrité physique	Déni de ressources	Violences psychologiques
Centre-Nord	Homme	93%	60%	60%	3%	8%	5%	0%	39%
	Femme	0%	0%	20%	7%	0%	10%	0%	56%
	Garçon	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Fille	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	6%
Sahel	Homme	7%	40%	20%	43%	92%	0%	0%	0%
	Femme	0%	0%	0%	47%	0%	0%	100%	0%
	Garçon	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Fille	0%	0%	0%	0%	0%	85%	0%	0%
Total		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Répartition des violations par typologie, localité



Les noms et les limites utilisés sur cette carte n'impliquent aucune acceptation ou reconnaissance officielle des Nations Unies.
 Date de création 31/12/2019 Sources: DRC Auteur: UNHCR Feedback: bacharou@unhcr.org Nom du fichier: PDI_INCIDENTS_PROTECTION_TYPOLOGIE_DEC_2019 Plus d'information: <https://data2.unhcr.org/en/country/bfa>

Répartition des violations par sexe, âge et localité



Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Sahel

Une variation de +176% a été notée en décembre par rapport au mois de novembre durant lequel 51 incidents avaient été identifiés.

Les incidents enregistrés se répartissent tels que :

- 38,3% représentent des vols et pillage dont les auteurs seraient principalement les individus armés non identifiés dans les différents villages telles que Intasatey et Gouba dans la commune de Gorom-Gorom. Également, plusieurs cas de vols ont été signalés sur les sites d'installation des déplacés internes notamment dans la commune de Djibo dans le Sahel.
- 3,5 % représentent des cas d'assassinats, d'enlèvements de personnes et des menaces. Les enlèvements et assassinats ciblent principalement les leaders religieux, les autorités administratives où leurs proches et aussi les agents de l'état. Cependant les civils sont de plus en plus affectés aussi. Ces incidents ont été rapportés, notamment, ce mois à Gorom-Gorom, Déou et Tin-Akoff dans la province de l'Oudalan. L'assassinat d'un agent de la santé a notamment été enregistré à Bossey-Dogabé village situé à une quinzaine de kilomètres de Gorom et deux enlèvements à Déou et à Tin-Akoff. L'assassinat de l'agent de santé a eu comme conséquence la fermeture momentanée des services de santé.
- 7,8 % représentent des arrestations d'individus soupçonnés de collaborer avec les groupes armés non identifiés. Ces cas ont été enregistrés notamment dans la commune de Kelbo.

Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Centre

Nord

Dans la région du Centre-Nord, au cours de la période revue 162 incidents de protection ont été enregistrés. La répartition de ces incidents se présente comme suit : 18 cas de violences psychologiques/émotionnelles, 26 assassinats, 03 enlèvements, 01 arrestation arbitraire, 04 cas d'agressions ou maltraitances physiques y compris les menaces, 100 cas de travail des enfants, 07 cas de destruction et/vol de biens, vivres, bétails etc. et, 03 cas d'atteinte à l'intégrité physique ou mutilations. 32,72% de ces incidents ont été enregistrés dans la province du Sanmatenga et 67,28% dans la province du Bam.

Parmi les faits marquants, on soulignera un total de 26 assassinats liés à, notamment, une explosion d'engin explosif, des attaques par les groupes armés non-identifiés, etc. Les principaux auteurs seraient les individus armés non-identifiés mais certains décès seraient aussi le fait des FDS., on a aussi observé des vols/pillages notamment de bétail (boeufs) dans la commune de Pensa mais aussi à Yalgo où les boutiques auraient été incendiées notamment les lieux de vente d'alcool et, du carburant et des vivres ont été emportés. Certains cas d'enlèvements notamment par les individus armés non identifiés auraient aussi été commis. Certaines personnes ont été relâchées et ont été victimes d'intimidation/de menaces alors qu'un des cas se serait soldé par des violences physiques armées. Aussi, des cas de violences physiques auraient aussi été enregistrés contre des femmes par les individus armés non-identifiés alors que celles-ci étaient parties récupérées les corps de personnes tuées. Enfin, à Guibga, 7 corps sans vie ont été découverts.

3.2. Protection de l'Enfant

Le monitoring réalisé a révélé deux importantes violations des droits concernant les enfants dans la région du Sahel. Il s'agit du droit à l'identité juridique et celui à l'éducation. En effet, dans le domaine de l'éducation, en raison du contexte sécuritaire difficile, plusieurs écoles n'ont pas ouvert leurs portes l'année scolaire 2019-2020. Dans la province du Soum, seulement 13 écoles primaires sur 416 et 04 établissements secondaires sont encore fonctionnelles et laissant donc plusieurs enfants dans un risque de déperdition scolaire. Quant à la province de l'Oudalan, selon les données de la direction provinciale de l'enseignement préscolaire, primaire et non formelle, seules les écoles de la ville de Gorom-Gorom au nombre de 3, et 6 autres dans l'Oudalan sont fonctionnelles. Ce sont au total 9 écoles sur 181 existantes qui sont ouvertes. Selon la même source, plus de 12 131 élèves sont affectés par la fermeture des écoles dans cette province. Cependant, des efforts sont consentis par le gouvernement et les autorités locales avec l'appui des acteurs humanitaires afin d'essayer d'absorber des élèves déplacés dans les différentes écoles encore fonctionnelles à travers notamment l'ouverture de salles de classes temporaires pour accueillir les élèves déplacés, mais force est de constater que celles-ci sont submergées et dépassent déjà leur capacité d'accueil. A Djibo par exemple, les circonscriptions d'enseignement de base (CEB) de Baraboulé, Tongomayel, Nassoumbou, ont érigé des tentes servant de salles de classes pour les élèves venus de ces différentes localités.

Par ailleurs, nombreux sont les enfants qui courent le risque d'apatridie dans le Sahel. 225 enfants dont 130 filles et 95 garçons sans document de naissance ont été identifiés dans la province de l'Oudalan contre 50 enfants dont 35 filles et 15 garçons dans la province du Soum. Toujours dans le Soum précisément à Djibo, les circonscriptions d'enseignement de base (CEB) ont identifié dans les différentes écoles 4125 enfants sans aucune documentation.

Dans le Centre-Nord, lors des échanges avec un certain nombre de PDI lors de l'évaluation rapide de protection conduite le 20 décembre 2019 à Bourzanga, il est ressorti que certains enfants sont obligés de travailler pour venir en aide aux parents. Ainsi selon quelques informateurs, une centaine d'enfants auraient été observés sur les sites d'orpaillage à proximité de la commune de Bourzanga et au sein du marché de Bourzanga où ils travaillent comme docker. A cela s'ajoute toujours les mêmes problématiques que pour la région Sahel et déjà évoquées dans les rapports précédents à savoir : le problème de scolarisation des enfants et le problème de documentation civile.

3.3. Violences Basées sur le Genre (VBG)

Dans le Sahel, des cas de violences basées sur le genre en l'occurrence des mutilations génitales féminines (MGF) et des cas de déni d'accès aux ressources ont été enregistrés représentant 45.4% des cas enregistrés. Les MGF ont principalement été rapportées dans la commune de Djibo. Cela témoigne de l'existence de cette pratique malgré les mesures prises par le gouvernement depuis plus de 20 ans pour éradiquer le phénomène en intégrant les articles 513-7 ;513-8 et 513-9 dans le Code Pénal afin de punir les auteurs de cette pratique. Quant aux cas de déni d'accès aux ressources enregistrés également à Djibo, il a été souligné au cours des entretiens que nombreux sont les époux qui n'acceptent pas que leurs femmes mènent une activité génératrice de revenus. En effet, selon les personnes interviewées, la conduite d'une activité par les femmes serait une source de conflit surtout lorsque les femmes arrivent à générer un bénéfice conséquent et qu'elles contribuent largement aux dépenses des familles. Elles pourraient alors, selon les hommes, ne plus accorder un grand respect aux maris.

Dans la région du Centre-Nord, il n'y a que très peu de cas de VBG rapportés ce mois-ci. Dans les communautés du Centre-Nord, il ressort des entretiens que les communautés ont pris l'initiative d'informer au préalable les FDS lorsque les femmes veulent aller en dehors des villages pour leurs activités. Ainsi, les FDS se chargent de sécuriser les zones dans lesquelles elles vont. Cela serait une des explications à la réduction du nombre de cas de VBG enregistrés sur ce mois de décembre

IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS

Les organisations humanitaires et les acteurs étatiques font des efforts au quotidien afin d'apporter de l'assistance aux personnes déplacées internes dans les régions du Sahel et du Centre-Nord.

Région	Localité	ONG	Référencement vers ou appui en ?	Quoi ?	Personnes touchées
Centre-Nord	Barsalogo	CRB/PAM	Appui	Vivres	Environ 10 000 personnes
Centre-Nord	Bourzanga	Croix-Rouge	Référencement par DRC vers	Vivres	6 personnes
Centre-Nord	Bourzanga	Action Sociale	Référencement par DRC vers	Abris	6 personnes
Centre-Nord	Pissila	Help	Appui	11 tentes	hommes, 41 garçons et 22
Centre-Nord	Pissila	Help	Référencement vers	abris	8 ménages
Centre-Nord	Bourzanga	DRC/RRM - financement ECHO	Appui	Kits NFI	186 ménages
Centre-Nord	Namissiguima	DRC - financement HCR	Appui	Assistance individuelle de protection	20 ménages
Centre-Nord	Namentenga	DRC - financement UNICEF	Appui	Guide Safe School	établissements scolaires
Centre-Nord	Barsalogo	AIRD/HCR	Appui	50 Tentes	étaient dans les écoles
Sahel	Gorom-Gorom	DRC - financement HCR	Appui	Assistance individuelle de protection	175 ménages
Sahel	Gorom-Gorom	DRC - financement HCR	Appui	Vélo adapté	4 Personnes à mobilité réduite
Sahel	Gorom-Gorom	DRC - financement HCR	Appui	couvertures, etc.)	13 enfants
Sahel	Djibo	MSF	Référencement de DRC vers	Assistance médicale	1 enfant
Sahel	Djibo	DRC - financement HCR	Appui	Assistance individuelle de protection	1 enfant
Sahel	Déou et	DRC- financement UNICEF	Appui	récréatifs	vulnérables PDI
Sahel	Gorom-Gorom	DRC -financement HCR	Appui	Païement des frais de scolarité	122 enfants

Les principaux gaps identifiés pour ce mois, de manière non-exhaustive, se situent en termes de :

- Besoins de documents de naissance pour les enfants PDI des provinces du Soum et de l'Oudalan,
- Insuffisance des sites d'accueil des déplacés internes de plus en plus nombreux dans la province du Soum,
- Insuffisance d'eau dans les sites des déplacés internes surtout à Djibo mais aussi à Pensa,
- Insuffisance des assistances en vivres et en AME dans les provinces du Soum, de l'Oudalan mais aussi dans la région du Centre-Nord,
- L'accès est difficile sur Dablo, Namissiguima, Pensa du fait de l'insécurité,
- Les besoins sanitaires importants du fait de la fermeture des structures en lien avec l'insécurité dans la région du Centre-Nord,
- Les besoins en éducation dans toutes les zones d'intervention du fait de la fermeture des établissements scolaires toujours en lien avec l'insécurité.

VI. RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations pour ce mois de décembre sont les suivantes :

Recommandations et défis	Acteurs de mise en œuvre
Développer un programme spécifique à l'obtention des documents de naissance pour les enfants déplacés internes	Acteurs humanitaires/Cluster Protection et AoRs protection de l'Enfant et VBG
Renforcer la fourniture en aide alimentaire et AME aux PDI en incluant les populations hôtes avec des besoins spécifiques notamment dans les provinces du Soum et de l'Oudalan	Acteurs humanitaires/Cluster Protection sécurité alimentaire/abris et AME/Bailleurs
Renforcer les capacités des écoles dans les sites de déplacés internes afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de jouir de leur droit à l'éducation de qualité via le renforcement des espaces temporaires notamment dans les provinces du Bam, Sanmatenga, Soum et Oudalan	Acteurs étatiques/ Cluster éducation en situation d'urgence/ acteurs humanitaires
Accentuer les sensibilisations sur les violences basées sur le genre dans les différents sites de déplacés internes dans Soum et dans l'Oudalan	Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires/ AoR VBG
Mettre en place/renforcer les services de prise en charge des cas de violences basées sur le genre (prise en charge médicale, psychosociale, socio-économique, juridique) et renforcer la prévention des VBG dans toutes les zones d'intervention	Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires/ AoR VBG/Bailleurs
Renforcer le dialogue intercommunautaire ; les capacités de médiation au niveau local ; les projets de renforcement de la cohésion sociale dans toutes les zones d'intervention	Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires
Augmenter la fourniture en eau sur les sites de déplacés dans la ville de Djibo	Acteurs humanitaires/Cluster EHA
Appuyer les autorités dans l'élaboration d'une stratégie de solution durable pour les PDI afin de prendre en compte le nexus dans la réponse aux besoins dans toutes les zones d'accueil des PDI	OCHA / sous-groupe résilience et relèvement précoce / Cluster Protection
Renforcer le dispositif de recensement des PDI, y compris la désagrégation par sexe, âge, handicap, ENA/S	CONASUR/UNHCR/OIM

Pour plus d'information

Contactez Ms. Karina Natacha Pascale-Suisse, (karina.pascalesuisse@drc.ngo)

Mr. Hector Jean-Jacques Richard Malonga, (malonga@unhcr.org)